

## Préparation du document

### Texte

Ces recommandations s'inspirent du *Lexique des règles typographiques en usage à l'Imprimerie nationale*, Paris, Imprimerie nationale, 2002, ouvrage essentiel et fondamental pour tous ceux qui ont à cœur la correction typographique de leurs textes.

### Composition du document

- **Mise en pages** : la plus simple possible, « au kilomètre », c'est-à-dire sans enrichissement de feuilles de styles (de caractère comme de paragraphe), sans coupure de mots, ni sauts, etc.
- **Police de caractères** : éviter d'utiliser des polices différentes. Dans tous les cas, s'assurer d'utiliser une police Unicode (pour éviter tout problème d'encodage), de préférence le Times New Roman.
- **Paragraphes** : les présenter sans alinéa et ne pas les séparer par un saut de ligne (¶). Le retour à la ligne suffit.
- **Titres et intertitres** :
  - les détacher du corps du texte, sans style
  - éviter les titres et les intertitres trop longs
  - ne pas mettre de point final
  - ne pas écrire tout en majuscules.
  - éviter de multiplier les niveaux de titre (un seul niveau est souhaité, deux sont possibles, au maximum).
- **Guillemets et apostrophes** :
  - utiliser les chevrons « et ». Les guillemets anglais doubles “ et ” (sans espace après et avant) sont réservés pour indiquer une citation incluse dans une autre citation :  
  
« Calvin conclut en son for intérieur : “Je laisse à parler de tant de lourdes superstitions.” On perçoit bien son désarroi. »
  - Les apostrophes doivent être courbes ’ et non droites '.
- **Espaces insécables** : à placer systématiquement
  - avant les signes de ponctuation ? ! : ; » et après «
  - après un tiret demi-cadratin (en début d'incise) et avant le tiret fermant (en fin d'incise)
  - entre une abréviation et le mot qui la suit, deux mots abrégés ou deux mots qui ne doivent pas être séparés  
  
Georges Dumézil, *op. cit.*, *a fortiori*
  - entre un nombre (ou une lettre) et ce qu'il quantifie  
  
t. VII, p. 45, 15 %, livre V, ca 1989, n° 45, XVII<sup>e</sup> siècle, février 1936, Louis XVI
- **Appels de note** : ils sont toujours placés avant les signes de ponctuation. Éviter autant que possible les appels de note dans les titres, sous-titres et intertitres.
- **Notes** : privilégier les notes de fin. La numérotation doit être continue, en chiffres arabes. Éviter les notes trop longues qui occuperaient à elles seules toute une page.

• **Citations** : les passages cités recopiés d'une autre source se présentent de deux façons selon leur longueur :

- **courtes** : les laisser dans le corps du texte, les placer entre guillemets et les composer en romain.

- **longues** (plus de 4 lignes) : elles forment un paragraphe autonome, à composer en retrait, dans un corps plus petit, sans guillemets, avec un saut de ligne (¶) avant et après.

- **en langue étrangère** : en italique sans guillemets.

- **traduction** : si elle suit immédiatement la citation dans le corps du texte, elle est placée entre parenthèses et entre guillemets. Renvoyée en note de bas de page, elle est simplement guillemetée. Pour les citations en langue étrangère qui sont traduites, il est préférable de mettre la traduction dans le corps du texte (surtout pour les citations longues) et la citation en note de bas de page.

- **éléments supprimés** : en début, en fin ou dans le cours de la citation, la coupure est signalée par des points de suspension placés entre crochets [...].

- **éléments ajoutés, modifiés ou précisés** : les indiquer aussi entre crochets et en romain.

« Il [le directeur] interpellait les élèves » ou « [Le directeur] interpellait les élèves. »  
« Le 45<sup>e</sup> [régiment d'infanterie] de l'armée sénégalaise. »

- **source** : quand la source suit une citation, elle est indiquée entre parenthèses. La ponctuation de la citation est supprimée avant la parenthèse ouvrante et est rejetée après la parenthèse fermante.

citation (Aristote, *Athenaiôn Politeia*, 26, 4).  
« citation » (*ibid.*, p. 34).

Si la citation comporte sa propre ponctuation et que celle-ci ne peut être qu'à l'intérieur des guillemets, la parenthèse après le guillemet fermant comporte sa propre ponctuation.

« Quelle terre serait assez nouvelle à ma pensée pour l'étonner ? Quel pays existe dont elle ne puisse faire d'avance la peinture ? » (Vigny, *Journal d'un poète*.)

• **Citations, guillemets et ponctuation** : les guillemets ayant pour fonction d'authentifier la citation, on veillera à ne les fermer qu'après la ponctuation, si elle en est indissociable.

- La citation, entièrement fondue dans le texte, ne comporte que quelques mots ne constituant pas une phrase complète.

Duhamel écrit du livre qu'il est « l'ami de la solitude ».

- Le début de la citation est fondu dans le texte mais elle se termine sur une phrase complète.

M<sup>me</sup> Lepic compare les cheveux de Poil de Carotte à des « baguettes de tambour. Il userait un pot de pommade tous les matins si on lui en donnait ». (*Point final à l'extérieur des guillemets*.)

- La citation débute par une phrase complète. Son premier mot prend une capitale initiale. Elle est introduite par un deux-points si elle fait suite au texte.

Deux siècles avant notre ère, le poète Térence affirmait : « Je suis homme et rien de ce qui est humain ne m'est étranger. » (*Point final à l'intérieur des guillemets*.)

- Lorsque le sens de la phrase amenant la citation exige une ponctuation différente de celle de la citation, on doit choisir l'un des deux signes, car on ne peut en aucun cas utiliser ensemble un point d'exclamation et un point d'interrogation ni même un simple point avant ou après ceux-ci. Il faut choisir celui des deux qui paraît le plus logique et, suivant le cas, le placer avant ou après le guillemet final.

Cessez donc de répéter « Pourquoi ? »  
Pourquoi avez-vous crié « Au secours » ?

- **Incises à l'intérieur des citations** : lorsque se rencontrent à l'intérieur d'une citation des incises courtes, telles que celles amenées par les expressions *dit-il*, *répondit-il*, *demanda-t-il*, *s'écria-t-il*, on les fait précéder et suivre de la ponctuation qui convient, mais on ne coupera pas la citation par des guillemets.

« Le conseil est bon, dit Turenne après avoir examiné la citation ; dressez une batterie ici. »

À moins que cette incise interrompe la citation par son importance ou qu'elle amène un deux-points indiquant une reprise de la citation, ou qu'elle constitue un commentaire de l'auteur.

« Il y a sur terre une telle immensité de misère, de détresse, de gêne et d'horreur, que l'homme heureux n'y peut songer sans prendre honte de son bonheur », constatait tristement André Gide, qui poursuivait en donnant son propre sentiment : « J'ai besoin du bonheur de tous pour être heureux. »

- **Citations abrégées** : L'abréviation etc. interrompant une citation mais n'en faisant pas partie se place après le guillemet fermant.

On pouvait « tout imprimer librement », écrit Beaumarchais, sous quelques réserves que Figaro expose ainsi : « Pourvu que je ne parle ni de l'autorité, ni du culte, ni de la politique, ni de la morale, ni des gens en place, ni des corps en crédit, ni de l'Opéra, ni des autres spectacles », etc.

- **Citations en vers** : les vers cités seront composés le plus souvent en romain d'un corps inférieur à celui du texte (généralement de deux corps) et ne comporteront de parties guillemetées que pour isoler les dialogues et citations qu'ils pourraient comporter. Ils seront séparés du texte par des blancs dont celui qui les précède sera un peu plus faible que celui qui le suit, et alignés par la gauche sur le vers le plus long, que l'on centrera par rapport à la justification du texte.

Ayant fini d'écouter cette célèbre émission d'histoire d'une radio nationale, il lui revint en mémoire ces vers de Molière dans *Les Femmes savantes*, lorsque Chrysale parle de Monsieur Trissotin à sa sœur Bélise :

Tous les propos qu'il tient sont des billevesées ;  
On cherche ce qu'il dit après qu'il a parlé,  
Et je lui crois, pour moi, le timbre un peu fêlé.

## Iconographie

• **Format numérique** : quel que soit le document iconographique, fournir les fichiers sources au format approprié selon le type de document.

- Illustration de type « bitmap », c'est-à-dire pixellisée : privilégier les formats .tiff, .psd, voire .jpeg. Éviter les fichiers .gif et .png (formats souvent issus d'Internet).

- Illustration type « vectoriel » (graphique, schéma, plan, carte, organigramme, etc.) : de préférence des fichiers .ai (issus du logiciel Illustrator) ou .pdf. Éviter les fichiers .eps. Il est inutile d'insérer une image bitmap qui aurait été scannée dans un fichier enregistré au format vectoriel.

- **Graphique Excel** : pour des graphiques réalisés directement à partir de données Excel, fournir lesdites données si vous les avez.
- **Graphique sous Word** : un graphique, schéma, organigramme, réalisé directement dans Word avec les outils propres au logiciel sera perdu lors de l'importation du document dans le logiciel de PAO. Le mieux est de générer un PDF dudit graphique.
- **Résolution** : une résolution de 300 dpi, au format, est recommandée. Il est inutile de donner une image « trouvée sur Internet » qui sera seulement de 72 ou 96 dpi (donc pixellisée) et bien souvent de la taille d'un timbre poste. Et il l'est tout autant d'enregistrer une image de 72 dpi en 300 dpi.
- **Qualité** : l'image doit être lisible (non floue, non déformée, pas trop sombre, ni tramée, etc.). Une image peut être de bonne résolution mais de mauvaise qualité, et inversement.
- **Emplacement** : indiquer précisément dans le texte l'emplacement des illustrations soit par un système d'appel (fig. ##) soit en insérant directement l'image. À défaut, elles seront placées en fin d'article.
- **Numérotation** : privilégier une numérotation continue des illustrations, en chiffres arabes.
- **Légendes et sources** : toute illustration doit être accompagnée d'une légende, des mentions de sources et crédits photographiques.

Jean-François Dunant, *L'Imploration nocturne à la Vierge du reposoir*, huile sur toile, Dijon, musée Magnin  
 © Photo RMN/Jean-Gilles Berizzi

- **Illustrations insérées dans Word** : il est indispensable de fournir parallèlement le document original.
- **Internet** : une image trouvée sur Internet n'est pas, par définition, libre de droits (sauf mention explicite). Il faut contacter son auteur ou le site détenteur de l'image (agence, musée, bibliothèque, etc.) pour obtenir les autorisations nécessaires pour la publier.

## Typographie

### Majuscules

Indépendamment des règles grammaticales qui imposent l'emploi de la majuscule (début de phrase, nom propre), il n'y a pas de règles absolues. Elles dépendent du sens (le Quai d'Orsay et le quai d'Orsay). Limiter d'une façon générale l'emploi des majuscules. On les utilisera pour :

- les sigles : EHESS, CNRS, EDF, OLP, RAF, etc. (sans point abrégatif) ;
- la première lettre du premier mot de noms communs à valeur de nom propre et à caractère unique :

Centre national d'études spatiales (CNES), la Chambre des députés, la Commune, la Révolution (française), le président du Conseil des ministres, etc.

- Si l'adjectif est placé avant le nom, il prend une majuscule :

la Belle Époque ; le Moyen Âge ; la Grande Guerre ; le Second Empire, etc.

- Dans tous les autres cas, les majuscules s'appliquent seulement au terme spécifique (nom commun, adjectif, nom propre) :

la guerre de Cent Ans, le ministère de l'Industrie, l'université de Caen, le musée des Arts et Métiers, la mer Rouge, la péninsule Ibérique

• accentuer absolument les capitales et petites capitales :

AUGMENTATION DES RETRAITES / AUGMENTATION DES RETRAITÉS

## Italique

L'italique sert à marquer les différences. On l'emploiera pour :

• mots, expressions, citations en langue étrangère. Toutefois, le nom des associations, institutions, organismes, événements, partis politiques étrangers restent en romain (le British Museum, New Deal, etc.)

• titres d'œuvres (ouvrages, journaux, revues, oeuvres d'art)

• emphase, sauf dans un texte en italique où l'emphase est indiquée en romain

• locutions latines : *op. cit.*, *ibid.*, *loc. cit.*, *infra*, *supra*, *a priori*, *a posteriori*, *a fortiori*, *vice versa* (mais en romain cf., etc.)

• italique dans de l'italique : on repasse en romain

*Il a acheté les Pensées de Pascal.*

• On préférera l'italique au souligné et au **gras**.

## Quelques conventions

On accentue les voyelles en majuscule : Moyen Âge, États-Unis, À Hambourg

Siècles en chiffres romains capitales : XV<sup>e</sup> siècle (et non 15<sup>e</sup> siècle)

Ordinaux : 1<sup>er</sup>, 1<sup>re</sup>, 2<sup>de</sup>, 3<sup>e</sup> (et non 1<sup>ère</sup>, 2<sup>nde</sup>, 3<sup>ème</sup>)

François I<sup>er</sup> (et non François 1<sup>er</sup>)

Les années 1948-1950 (et non 1948-50 ou 1948/50)

De 5 000 à 10 000 personnes (et non de 5 à 10 000 personnes)

n<sup>o</sup>, n<sup>os</sup> : avec la lettre o en exposant (et non le signe du degré ° [n°])

ca 1456 (et non ca. 1456, le point final étant un anglicisme)

etc. (et non etc...)

On écrit : l'Affaire (l'affaire Dreyfus), les Cent-Jours, le Front populaire, la Première Guerre mondiale, la Seconde Guerre mondiale, la journée des Dupes, la Libération, la Longue Marche, les massacres de Septembre, le Printemps de Prague, la querelle des Investitures, la Réforme, la Résistance, la Révolution (de 1789), la révolution de 1848, la révolution d'Octobre, la Ruée vers l'or, le serment du Jeu de paume, les Vêpres siciliennes.

## Références bibliographiques en notes de bas de page

### Livres

#### Cas généraux

##### Monographie

- Prénom Nom, *Titre*, lieu de publication, éditeur, date de publication

Yvon Thébert, *Therms romains d'Afrique du Nord et leur contexte méditerranéen. Études d'histoire et d'archéologie*, Rome, École française de Rome (BEFAR, 315), 2003.

##### Ouvrage collectif

- Prénom Nom suivi de (dir.), *Titre*, lieu de publication, éditeur, date de publication

Sheila Fitzpatrick (dir.), *Cultural Revolution in Russia, 1928-1931*, Bloomington, Indiana University Press, 1978.

##### Contribution dans un collectif

- Prénom Nom, « Titre de la contribution », dans Prénom Nom du directeur de publication suivi de (dir.), *Titre*, lieu de publication, éditeur, date de publication, pagination

Annie Collovald, « Le “national-populisme” ou le fascisme disparu. Les historiens du “temps présent” et la question du déloyalisme politique contemporain », dans Michel Dobry (dir.), *Le Mythe de l'allergie française au fascisme*, Paris, Albin Michel (Bibliothèque Albin Michel Idées), 2003, p. 279-321.

- Toujours utiliser « dans » (jamais *in*) entre le titre de la contribution et le nom de l'auteur

##### Thèses et mémoires inédits

- Prénom Nom, *Titre*, type de mémoire (maîtrise, thèse, etc.) dirigé par Prénom Nom du directeur, établissement, date de la soutenance, nombre de volumes

Sylvain Dufraisse, *Les Héros du sport. La fabrique de l'élite sportive soviétique (1934-1980)*, thèse dirigée par Marie-Pierre Rey, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2016.

##### Communication inédite dans un colloque

- Prénom Nom, « Titre de la communication », communication au colloque « Titre du colloque », lieu (date), dactyl.

Jean-Louis Briquet, « La corruption dans l'espace politique et médiatique », communication au colloque international « Quelle droite a pris le pouvoir au Brésil ? Perspectives comparatistes », Paris, EHESS (30-31 mai 2017), dactyl.

##### Catalogue d'exposition

- Prénom Nom, *Titre*, cat. expo., ville et lieu de l'exposition (dates de l'exposition), lieu de publication, éditeur, date de publication

Clément Chéroux (dir.), *Walker Evans*, cat. expo., Paris, Centre Georges Pompidou (26 avril-14 août 2017), Paris, Éditions du Centre Pompidou, 2017.

## Notice de dictionnaire ou d'encyclopédie

- Le titre de la notice est précédé de l'abréviation *s. v.* en italique (*sub verbo*)

Michel Vovelle, *s. v.* « Marat », dans Albert Soboul (dir.), *Dictionnaire historique de la Révolution française*, Paris, Puf, 1989, p. 709-713.

## Document électronique

- En plus des informations bibliographiques usuelles, il faut mentionner l'URL et la date de la dernière consultation. Si les URL sont trop longues, ne conserver que le nom du site s'il est possible de retrouver la publication via le moteur de recherche interne du site.

Frédéric Lordon, « Le balai comme la moindre des choses », 12 avril 2013 (<http://blog.mondediplo.net/2013-04-12-Le-balai-comme-la-moindre-des-choses>, consulté le 7 juin 2017)

## Référence bibliographique déjà citée

En note de bas de page, une référence déjà citée reprend intégralement (si le titre est court), ou partiellement le titre de l'oeuvre et le nom de son auteur.trice. La partie du titre supprimée est remplacée par des points de suspension. On veillera cependant à préserver un sens au titre abrégé.

- Pour un ouvrage, on utilise l'abréviation latine *op. cit.* (*opere citato*, ouvrage cité) en italique (et non o.c.)

Thébert, *Thermes romains...*, *op. cit.*, p. 42.

- Pour un article dans un collectif ou dans un périodique, on utilise l'abréviation art. cité en romain (et non art. cit. ou *art. cit.*)

Collovald, « Le “national-populisme”... », art. cité, p. 248.

- La locution latine *loc. cit.* (*loco citato*, passage cité) est réservée pour renvoyer à une citation déjà mentionnée aux mêmes pages

- Si une même référence est mentionnée dans deux notes de bas de pages consécutives, on utilise l'abréviation *ibid.* (*ibidem*)

1. Collectif ACIDES, *Arrêtons les frais ! Pour un enseignement supérieur gratuit et émancipateur*, Paris, Raisons d'agir, 2015.

2. *Ibid.*, p. 34.

3. *Ibid.*

- On réserve la locution latine *id.*, en romain et en bas de casse (*idem*, le même), pour renvoyer à d'autres travaux d'un même auteur cité immédiatement avant. On acceptera les formes *ead.* (*eadem*) pour une auteure, *iid.* (*iidem*) pour plusieurs auteurs, *eaed.* (*eaedem*) pour plusieurs auteures.

Julien Duval, *Le Cinéma au XX<sup>e</sup> siècle. Entre loi du marché et règles de l'art*, Paris, CNRS Éditions, 2016 ; *id.*, *Le Mythe du « trou de la sécu »*, Paris, Raisons d'agir, 2007.

Neil Lazarus, « Cricket, Modernism, National Culture: the Case of CLR James », dans *id.* (dir.), *Nationalism and Cultural Practice in the Postcolonial World*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999, p. 144-195.

1. Anne-Marie Seronde-Babonaux, « Les régions sous-développées... », art. cité, p. 192.

2. *Ead.*, *Rome, croissance d'une capitale. De l'Urbs à la Ville*, Aix-en-Provence, Édisud, 1980.

- Rappel : la locution latine *infra* (en italique) renvoie à une information citée plus loin dans

l'ouvrage (= ci-dessous) ; *supra* (en italique) renvoie à une information placée avant (= ci-dessus)

## Cas particuliers

### Auteur

#### *Auteur secondaire (éditeur scientifique/directeur de publication)*

- On francise les mentions de direction scientifique ou d'éditeur en langue étrangère  
a cura di [IT], ed. ou eds. (editor[s]) [EN], Hg. ou Hrsg. (Herausgeber) [DE] à remplacer par (dir.).
- L'abréviation (dir.) est toujours au singulier même s'il y a plusieurs directeurs
- Pour l'édition d'un texte ancien, on utilise l'abréviation « éd. par » suivie du Prénom Nom de l'éditeur

Bernard Gui, *Le Livre des sentences de l'inquisiteur*, éd. par Julien Théry, Paris, CNRS Éditions, 2010.

#### *Auteur ancien*

- On entend par auteur ancien, un auteur de l'Antiquité grecque et latine, du Moyen Âge et de l'époque moderne
- On francise le nom de l'auteur s'il apparaît sous forme latine ou étrangère

Petrus Abaelardus, *Sic et non* => Pierre Abélard, *Sic et non*

#### *Auteur anonyme*

- On signale un auteur anonyme par l'abréviation [anon.] placée entre crochets. Si l'identité peut être restituée, elle l'est entre crochets

[Anon.], *La Gendarmerie nationale devant les Chambres*, Paris, Lavauzelle, 1882.

#### *Plusieurs auteurs*

- Jusqu'à trois auteurs, ils sont séparés par une virgule et l'on conserve l'ordre dans lequel ils apparaissent sur la page de titre (même si l'ordre alphabétique n'est pas respecté)

Gilles Bertrand, Ilaria Taddei (dir.), *Le Destin des rituels. Faire corps dans l'espace urbain, Italie-France-Allemagne*, Rome, École française de Rome (Collection de l'École française de Rome, 404), 2008.

- Plus de trois auteurs, on utilise l'abréviation latine *et al.* (*et alii*) tout en italique et l'on ne conserve que les prénom et nom du premier auteur cité

Anne Dulphy *et al.* (dir.), *Les Relations culturelles internationales au XX<sup>e</sup> siècle. De la diplomatie culturelle à l'acculturation*, Bruxelles, Peter Lang, 2010.

- On remplace par *et al.* les abréviations étrangères

u. a (unter anderem) [DE]

## Titres et sous-titres

### Composition

- Seule la première lettre du titre prend une capitale initiale, sauf si un usage typographique l'exige (notamment la règle qui veut qu'un substantif suivant un article défini prenne une majuscule)

Georges Lefebvre, *La Grande Peur de 1789*, Paris, Armand Colin, 1932.

Georges Lefebvre, *Les Paysans du Nord pendant la Révolution française*, Lille, O. Marquant (Bibliothèque d'histoire moderne), 1924.

### Titre en langue étrangère

- Pour les titres anglo-saxons, on conserve les capitales aux noms, verbes, adjectifs et adverbes

Robert I. Moore, *The War on Heresy: Faith and Power in Medieval Europe*, Londres, Profile Books, 2012.

- Si l'on souhaite donner la traduction d'un titre en langue étrangère, on l'indique en romain entre crochets immédiatement après le titre

Lampros Flitouris *et al.* (dir.), *Κατοχική βία 1939-1945. Η ελληνική και ευρωπαϊκή εμπειρία [La Violence de l'Occupation 1939-1945. L'expérience grecque et européenne]*, Athènes, Assini, 2016.

- La traduction d'un ouvrage sera indiquée si elle est pertinente. L'édition originale pourra être rappelée entre crochets en toute fin de la référence bibliographique

Karl Marx, *Le Capital. Critique de l'économie politique*, t. 1, *Le Procès de production du capital*, trad. de l'allemand par Jean-Pierre Lefebvre, Paris, Éditions sociales (Les essentielles), 2016 [1867].

Karl Marx, *Le Capital. Critique de l'économie politique*, t. 1, *Le Procès de production du capital*, trad. par Jean-Pierre Lefebvre, Paris, Éditions sociales (Les essentielles), 2016 [éd. orig. *Das Kapital. Kritik der politischen Oekonomie*, t. 1, *Der Produktionsprozess des Kapitals*, Hambourg/New York, Otto Meissner Verlag/Schmidt, 1867]

- Inutile d'indiquer « trad. fr. » sans autre précision ou sans référer à l'édition originale (le premier exemple ci-dessous est à éviter)

Laird Boswell, *Le Communisme rural en France. Le Limousin et la Dordogne de 1920 à 1939*, trad. fr., Limoges, PULIM, 2006.

Laird Boswell, *Rural Communism in France, 1920-1939*, Ithaca/Londres, Cornell University Press, 1998 [trad. fr. *Le Communisme rural en France. Le Limousin et la Dordogne de 1920 à 1939*, Limoges, PULIM, 2006].

### Titre bilingue

- On les sépare par une barre oblique

Matthew Taylor, « Global Players? Football, Migration and Globalization, c. 1930-2000 », *Historical Social Research/Historische Sozialforschung*, 31/1, 2006, p. 7-29.

### Sous-titre

- Le sous-titre d'un ouvrage français est séparé du titre principal par un point

Pierre Goubert, *Beauvais et le Beauvaisis de 1600 à 1730. Contribution à l'histoire sociale de la France du XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, EHESS, 1982 [1960], 2 vol.

### *Titre d'un colloque (congrès, table ronde, etc.)*

- S'il fait partie intégrante du titre, le composer en italique comme suit :

Christophe Charle (dir.), *Histoire sociale, histoire globale ? Actes du colloque des 27-28 janvier 1989*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1993.

- S'il s'agit de préciser le caractère de la publication, comme un commentaire au titre, en romain :

Camille-Ernest Labrousse (dir.), *Ordres et classes*, actes du colloque d'histoire sociale (Saint-Cloud, 24-25 mai 1967), Paris, Mouton, 1973.

### *Titre dans un titre*

- Un titre d'oeuvre dans un titre composé en italique sera composé en romain. On pourra éventuellement le placer entre guillemets, notamment s'il est placé au début du titre :

Philippe Coulangeon, Julien Duval (dir.), *Trente ans après La Distinction de Pierre Bourdieu*, Paris, La Découverte (Recherches), 2013.

- La même règle s'applique pour un mot ou expression en langue étrangère :

Yan Thomas, *Mommsen et l'Isolierung du droit. Rome, l'Allemagne et l'État*, Paris, De Boccard, 1984.

### *Partie d'ouvrage*

- Par partie d'ouvrage, on entend dans une monographie, le renvoi à un chapitre, partie, introduction, etc. On l'indique après la date d'édition entre guillemets, sans mention de pagination :

Bernard Pudal, Claude Penner, *Le Souffle d'octobre 1917. L'engagement des communistes français*, Ivry-sur-Seine, Les Éditions de l'Atelier/Éditions Ouvrières, 2017, chap. 9, « Femme, immigrée, juive, ouvrière : Thérèse Capitaine (Basi Reisbaum) ».

### **Lieu de publication**

- La mention de la localité où se trouve le siège de la maison d'édition est obligatoire.
- Si le lieu de publication est inconnu, on le remplace par l'abréviation s. l. (sans lieu) en romain. On le restitue entre crochets :

Titre, s. l., 1989 / Titre, [Francfort], 1989

- Les villes étrangères sont traduites en français :

Leiden par Leyde, Frankfurt a M. par Francfort-sur-le-Main, Den Haag par La Haye, Köln par Cologne, Vercelli par Verceil, etc.

- Plusieurs lieux sont séparés par une barre oblique. On en mentionnera jusqu'à trois, maximum :

Damion L. Thomas, *Globetrotting. African American Athletes and Cold War Politics*, Urbana/Chicago/Springfield, University of Illinois Press, 2017.

- On remplace par s. l. (ou on adapte à la typographie française) les abréviations étrangères

o. O. (ohne Ort) [DE], n.p. (no place) [EN], s. l. (sin lugar) [ES], s.l. (senza luogo) [IT]

## Éditeur

- Les noms d'éditeur formés d'un patronyme s'écrivent normalement en long, y compris le prénom (éviter A. Colin) :

Armand Colin, Odile Jacob, Albin Michel, mais on autorisera Fayard, Grasset, Privat, etc.

- En principe, on ne garde que le nom spécifique de l'éditeur. On peut supprimer les indications commerciales, les articles, le mot « édition » quand ils sont génériques :

Seuil (éditions du Seuil), Cerf (éditions du Cerf), La Découverte (éditions de La Découverte), Mitt Press (The Mitt Press), Kluwer Academic (Kluwer Academic Publishers)

- On conserva la mention dans les cas suivants :

CNRS Éditions, Éditions de l'EHESS, ENS Éditions

- On ne traduit pas le nom des éditeurs étrangers, même pour les organismes.

- Éditeurs universitaires : on transcrit de préférence leur nom en long. Si on les abrège, le faire sous forme de sigle et jamais sous forme d'acronyme :

Presses universitaires de Rennes (PUR), Presses Sorbonne nouvelle (PSN), Presses universitaires de Limoges (PULIM), Oxford University Press (OUP)

On acceptera l'acronyme Puf pour les Presses universitaires de France (qui ne sont pas des presses d'université).

- Dans le cas d'une co-édition, lieux de publication et éditeurs sont séparés par une barre oblique et séparés par une virgule :

Annie Lacroix-Riz, *Aux origines du carcan européen, 1900-1960. La France sous influence allemande et américaine*, Paris/Montreuil, Delga/le Temps des Cerises, 2012.

- Un éditeur inconnu est signalé par l'abréviation s. n. (sans nom [*sine nomine*]).

- On remplace par s. n. les abréviations étrangères s'il y a lieu :

s. e. (sin editor) [ES], s.e. (senza editore) [IT]

- On reprend le nom exact de l'éditeur de l'époque si le nom a changé depuis :

Jean-Baptiste Duroselle, *La France de la Belle Époque*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1992 [et non Presses de Sciences Po].

## Date de publication

- Si la date est inconnue, on le signale par l'abréviation s. d. (sans date).

- On remplace par s. d. les abréviations étrangères :

o. J. (ohne Jahr) [DE], n.d. (no date) [EN], s. d. (senza date) [ESP], s.d. (sine data) [IT]

- Une année probable ou qui peut être restituée est signalée entre crochets (on se référera notamment à l'achevé d'imprimer qui figure en dernière page de l'ouvrage).

- Pas encore paru : on l'indique par « sous presse », ou « à paraître » (vérifier que cette information est toujours d'actualité au moment de la mise en ligne).

## Collection

- Le nom de la collection se place immédiatement après le nom de l'éditeur, entre parenthèses, éventuellement suivi du numéro :

Bruno Amable, Elvire Guillaud, Stefano Palombarini, *L'Économie politique du néolibéralisme. Le cas de la France et de l'Italie*, Paris, Éditions Rue d'Ulm/Presses de l'École normale supérieure (collection du CEPREMAP, 26), 2012.

Gallimard (Bibliothèque de la Pléiade) ; Flammarion (GF Philosophie) ; La Découverte (Repères, 405)

- On ne traduit pas le nom des collections et elles sont toujours composées en romain.

## Publications en plusieurs volumes

- On signale le nombre général de volumes à la fin de la référence bibliographique, après la date :

Fernand Braudel, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, nouv. éd., Paris, Armand Colin, 1979, 3 vol.

- Si l'on cite un tome particulier ayant un titre propre, on le mentionne après le titre principal. (On évitera de citer aussi les éventuels directeurs scientifiques du tome.)

Fernand Braudel, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, t. 3, *Le Temps du monde*, nouv. éd., Paris, Armand Colin, 1979.

- Si l'on cite un tome particulier sans titre, après la date :

Fernand Braudel, *Civilisation matérielle et capitalisme XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Armand Colin (Destins du monde), 1967, t. 1, p. 115.

- On remplace par t. les abréviations étrangères :

Bd. (Band) ou Bde. (B.nde) [DE]

## Commentaires sur l'édition

Il s'agit ici des différentes éditions dont peut faire l'objet un ouvrage.

- Une édition autre que la première : on l'indique immédiatement après le titre de l'ouvrage

Albert Soboul, *Les Sans-culottes parisiens en l'an II. Mouvement populaire et gouvernement révolutionnaire (1793-1794)*, 3<sup>e</sup> éd., Paris, Seuil (Politiques, 19), 1968.

- On ajoutera éventuellement les compléments d'information sous forme abrégée :

2<sup>e</sup> éd. rev. et augm. ; rééd. anast. ; etc.

- Mention de la première édition : si cette indication est pertinente, on l'indique entre crochets après la date de publication sans autre mention que la date

Eric Hobsbawm, Terence Ranger (dir.), *The Invention of Tradition*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005 [1983].

- On traduit et transpose avec les abréviations françaises les mentions ou pratiques étrangères :

5th edn. [EN] par 5<sup>e</sup> éd. ; 3.<sup>a</sup> ed. [ES] par 3<sup>e</sup> éd. ; 2<sup>a</sup> ed. [IT] par 2<sup>e</sup> éd. ; <sup>3</sup>1989 [DE] par 3<sup>e</sup> éd.

## Pagination

- Inutile de donner dans les références bibliographiques le nombre total de pages.
- Pour des pages successives, utiliser l'abréviation « et suiv. » plutôt que les abréviations latines *sq.* ou *sqq.*

p. 123 et suiv.

- Une série de pages discontinues :

p. 24, 45 et 65-69.

- Des pages en particulier :

p. 377-422, ici p. 417-418 (plutôt que spéc. ou en part.)

- Plusieurs pages toujours avec un seul p. et non avec pp.

- On remplace les abréviations étrangères si besoin :

S. 15 [DE] par p. 15 ; S. 32 f. ou S. 32 ff. [DE] par p. 32 et suiv.

## Foliotation

- On ne signale pas le recto, sauf pour indiquer le recto-verso d'un même folio. Les abréviations sont collées :

fol. 4 [= folio 4 recto] ; fol. 5rv [= folio 5 recto et verso] ; fol. 8-9v [= folio 8 recto à 9 verso] ; fol. 12v [= folio 12 verso] ; fol. 4-5 [= folio 4 recto à 5 recto]

## Périodiques

### Cas général

- Prénom Nom, « Titre de l'article », *Titre du périodique*, tomaisn, date, pagination

Pierre Vilar, « Histoire marxiste, histoire en construction. Essai de dialogue avec Althusser », *Annales ESC*, 28/1, 1973, p. 165-198.

### Cas particuliers

## Auteur

- Mêmes recommandations que pour un ouvrage

## Titre et dossier

### *Titre du périodique*

- Comme les titres de livre, les titres des publications en série se composent en italique

*Vingtième Siècle. Revue d'histoire, Revue des deux mondes, Annales ESC, Past & Present*

- Si un titre de dossier accompagne le titre usuel de la revue, on le place après la date précédé d'une virgule :

Clément Astruc, « Le métier de footballeur : origines, ascension sociale et condition des joueurs brésiliens des années 1950 à 1980 », *Cahiers des Amériques latines*, 74, 2013, *L'autre continent du football*, p. 75-92.

- On omet en revanche les mentions de direction ou de coordination desdits dossiers.

#### *Titre de l'article*

- Il se compose en romain entre guillemets.
- Ne jamais intercaler « dans » entre le titre de l'article et le titre du périodique.
- Pour les titres anglo-saxons on conserve les capitales aux noms, verbes, adjectifs et adverbes :

Henry Fern, « Britain's Informal Empire in Argentina, 1806-1914 », *Past & Present*, 4, 1953, p. 60-75.

- La traduction d'un titre d'article se place entre crochets après le titre :

Muhammad al-Habīb al-'Azīzī, « Mah'allat al-Šitā' wa al-S'ayf » [La mahalla d'hiver, la mahalla d'été], *Cahiers de Tunisie*, 172, 1996, p. 13-49.

#### *Tomaison*

- On supprime les abréviations des tomes, volumes, numéros, livraisons, fascicules, etc. Les numéros composés sont séparés par une barre oblique :

*Bibliothèque de l'École des chartes*, 128/1, janv.-juin 1970 [= t. CXXVIII, 1<sup>re</sup> livraison, janvier-juin 1970]

*L'année psychologique*, 62/2, 1962 [= 62<sup>e</sup> année, n° 2]

*Mélanges de l'École française de Rome. Moyen Âge-Temps modernes*, 94/2, 1982 [= t. 94, n° 2, 1982]

*Journal of Southern History*, 67/4, nov. 2002 [= Vol. 67, No. 4, November 2002]

- Les numéros double sont liés par un trait d'union :

*Médiévales*, 22-23, 1992 [= n<sup>os</sup> 22-23]

- Les mentions de séries et nouvelles séries seront conservées sous forme abrégée :

*Annales de l'Est*, 6<sup>e</sup> sér., 51/1, 2006 [= 6<sup>e</sup> série, 51<sup>e</sup> année, n° 1, 2006]

- On remplace par « nouv. sér. » les abréviations étrangères :

ns (new series) [EN], NF (neue Folge) [DE], n. s. (nueva serie) [ESP], n.s. (nuova serie) [IT]

#### *Lieu de publication, éditeur*

- Ne pas les mentionner.

#### *Une réédition*

- Un article repris dans un livre (monographie ou collectif) dont on indique la date de première édition :

Frédéric Lordon, « L'euro ou la haine de la démocratie » [2015], repris dans id., *On achève bien les Grecs. Chroniques de l'euro 2015*, Paris, Les Liens qui libèrent, 2015, p. 89-109.

### *Date de publication*

- La date est placée après le numéro et précédée d'une virgule.
- Pour un journal (quotidien, hebdomadaire), la date est indiquée de préférence en long :

*L'Humanité*, 5 novembre 1975

- On traduit les mois, les saisons, etc.

### *Pagination*

- Mêmes recommandations que pour un ouvrage.

### **Abréviations usuelles**

ann. : annexe(s)  
AN : Archives nationales  
AD : Archives départementales  
AM : Archives municipales  
art. : article(s)  
av.-pr. : avant-propos  
bibl. : bibliothèque  
bull. : bulletin  
chap. : chapitre(s)  
col. : colonne(s)  
coll. : collection  
c. r. : compte rendu  
doc. : document(s) .ép. : épître  
épil. : épilogue  
f. : feuillet(s)  
fasc. : fascicule(s)  
fig. : figure(s)  
fol. : folio(s)  
graph. : graphique(s)  
l. : ligne(s)  
ms. / mss : manuscrit / s  
n. : note(s)  
n. d. t. : note du traducteur  
n° / n<sup>os</sup> : num.ro / s  
nouv. éd. : nouvelle édition  
p. : page(s)  
par ex. : par exemple  
postf. : postface  
préf. : préface  
suppl. : suppl.ment  
s. l. n. d. : sans lieu ni date  
tabl. : tableau  
v. : vers  
vol. : volume(s)